

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire étant expirée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à huit heures.

(La séance est suspendue à 6 h.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES RESSOURCES EN EAU

DISPOSITION RELATIVE À LA GESTION, Y COMPRIS LA RECHERCHE, LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES

La Chambre reprend l'examen de la motion de l'honorable M. Greene, que le bill C-144, visant à pourvoir à la gestion des ressources en eau du Canada, y compris la recherche, la planification et la mise en œuvre de programmes ayant trait à leur conservation, à leur mise en valeur et à leur utilisation, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. W. M. Howe (Wellington-Grey): Monsieur l'Orateur, un sénateur américain a déclaré aux nouvelles ce soir que la pollution que nous créons nous-mêmes nous mènera au désastre. Le Congrès du travail du Canada a laissé entendre que le manque de mesures antipollution pourrait l'inciter à déclencher des grèves cette année. Depuis nombre d'années, nous parlons de la nécessité d'adopter des méthodes et des procédés appropriés de conservation. A mon sens, la conservation est le fait d'une génération qui prend soin de l'héritage qu'elle a reçu, qui laisse aux générations futures un patrimoine intact et dans la même condition qu'il était lorsqu'elle l'a pris. J'ai bien peur que chacun de nous au Canada ne soit coupable d'enfreindre ces principes de conservation. Auquel d'entre nous n'est-il pas arrivé de jeter un mouchoir de papier, l'emballage d'une tablette de chocolat ou d'une gomme à mâcher, un paquet de cigarettes vide? Nos grosses industries font la même chose: elles déversent dans nos rivières et nos lacs les résidus des mines et les matières polluantes des cuves.

Nous apprenons maintenant que les substances chimiques qui, croyions-nous, étaient si bienfaisantes pour l'humanité recelaient

plusieurs éléments pouvant avoir des effets désastreux sur nous-mêmes et les générations futures, de sorte qu'en réalité, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas pratiqué de bonnes méthodes de conservation. Malgré tous les programmes de recherche, les études des commissions, les discussions et les débats à la Chambre, les Canadiens ont failli à leurs obligations et nous ne pourrions transmettre aux nouvelles générations, à nos fils, filles, petits-fils et petites-filles, l'héritage que nous avons reçu.

Ainsi se sont écroulées les civilisations de jadis, monsieur l'Orateur, et à moins de mesures sérieuses, prudentes et réfléchies, compte tenu de tous les aspects de cette formidable question, nous nous vautrerons peut-être bientôt, comme certains l'ont dit, dans nos propres déchets. Nous le constatons partout de nos jours, surtout dans nos rivières et nos lacs. Nous y apercevons des poissons flottant sur le dos. Ils sont rejetés sur la rive par milliers parce que les éléments qui leur conservent la vie ont été détruits par les substances chimiques que nous avons déversées dans les lacs et les rivières qui nous avaient été légués dans un état si pur.

Je le répète, on a fait des recherches considérables dans ce domaine et l'on a écrit un nombre considérable d'articles sur la nécessité d'épurer nos rivières et nos lacs, en somme sur l'ensemble de la question de la pollution. C'est là une question à laquelle je m'intéresse depuis de nombreuses années, monsieur l'Orateur, parce que dans ma propre région un ingénieur du nom de William H. Breithaupt a descendu à pied tout le cours de la Grande Rivière. A l'époque, il a recommandé l'adoption de certaines mesures de conservation, mais ce n'est que bien plus tard, en 1942 pour être exact, qu'on a construit sur la Grande Rivière la première digue de conservation, première initiative faisant suite aux conseils qu'il avait formulés tant d'années auparavant. En application de la loi sur la conservation des eaux, en vigueur depuis 1952-1953, on a construit deux autres digues sur la rivière. Elles visent à contenir les crues et assurer efficacement la conservation. Ce programme de conservation a été d'un grand secours à toute la région, et des colonies estivales ont proliféré sur le pourtour de chacun de ces lacs et ont attiré des touristes dans la région. Le jeu en valait la chandelle.

• (8.10 p.m.)

J'aimerais parler brièvement de la disposition relative à la conservation que ce projet de loi va retrancher de notre recueil de lois. La mesure était bonne, car elle faisait appel aux municipalités, aux provinces et au gouvernement fédéral. Par suite de l'union des trois paliers de gouvernement, un grand nombre de programmes de conservation ont